

chaque option, la possibilité de négocier des objectifs définis et la volonté politique des deux gouvernements d'entreprendre de telles négociations, que l'on pourra déterminer l'orientation des futurs arrangements commerciaux canado-américains et décider de la meilleure option.

80. Une décision sur l'option la plus souhaitable ne saurait être prise sans d'abord consulter ceux dont les intérêts sont en jeu. Il convient cependant de faire deux mises en garde. Premièrement, il n'existe aucune option sûre, pas même celle du statu quo. Deuxièmement, aucune analyse ou consultation, aussi approfondie soit-elle, ne garantira à l'avance le succès de l'option retenue. Il existe une dynamique qui déborde les règles courantes d'analyse ainsi que des éléments imprévisibles qui, influant sur le cadre politique et économique, incitent à la prudence et engendrent même certaines incertitudes lorsque vient le temps de faire des prévisions. Néanmoins, il faut identifier les questions et les facteurs pertinents afin de situer les consultations et le débat.

81. En premier lieu, il faut que les consultations portent sur les questions d'accès aux marchés qui revêtent une importance primordiale pour l'industrie canadienne et pour l'ajustement de l'économie dans un environnement commercial en mutation rapide, extrêmement concurrentiel et moins prévisible. L'incidence sur la production, l'investissement et l'emploi au Canada sera directement proportionnelle à l'accès obtenu par un arrangement réciproque en vue de la réduction des obstacles au commerce. Cette incidence se manifestera sous forme d'une modification et d'une spécialisation des structures de production axées sur les économies d'échelle, y compris une expansion dans les secteurs où le Canada jouit d'un avantage concurrentiel réel ou éventuel, et une contraction dans les secteurs moins bien pourvus pour lutter contre la concurrence accrue des importations.

82. En deuxième lieu, il y a l'incidence de nouveaux arrangements avec les États-Unis sur l'ajustement structurel qui, à la longue, favorisera une économie canadienne plus rentable, accroîtra la capacité concurrentielle du Canada sur tous les marchés étrangers et produira des revenus plus élevés pour une main-d'oeuvre canadienne plus productive. Les diverses options ayant fait les arrangements commerciaux entre le Canada et les États-Unis font depuis plusieurs